

# MONOXYDE DE CARBONE : ATTENTION DANGER !

Les intoxications au monoxyde de carbone font partie des accidents qui pourraient être facilement évités. Elles résultent le plus souvent de l'utilisation d'un appareil de chauffage défectueux ou mal entretenu. Chaque année une centaine de ces intoxications ont une issue fatale.



## D'où provient-il ?

La combustion normale d'une source d'énergie fossile (bois, charbon, gaz naturel, gaz butane, mazout de chauffage) libère du CO<sub>2</sub>. Lorsque l'apport d'oxygène est insuffisant, la combustion est incomplète et il y a formation de **monoxyde de carbone** (CO).

## Ces effets notoires :

L'une des principales caractéristiques de ce gaz est sa toxicité dans un environnement confiné.

**Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui, absorbé en quelques minutes par l'organisme, se fixe sur l'hémoglobine.**

- 0,1 % de CO dans l'air tue en 1 heure
- 1 % de CO dans l'air tue en 15 minutes
- 10 % de CO dans l'air tue immédiatement

## Symptômes et pathologies associées

Il existe deux types d'intoxication :

- **l'intoxication faible** dite « chronique » qui se manifeste par des maux de tête, des nausées, une confusion mentale. C'est pourquoi l'intoxication peut être lente et ne pas se manifester immédiatement,
- **l'intoxication aiguë** qui entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une impotence musculaire, voire le coma et le décès.

Les victimes d'intoxications doivent subir une oxygénothérapie, le plus souvent par l'apposition d'un masque à oxygène, dans les cas les plus graves par des séances en caisson hyperbare.

En cas d'intoxication grave, les personnes qui ont été traitées à l'oxygène au moment de l'intervention des secours risquent par la suite d'être atteintes de migraines récurrentes, de séquelles invalidantes et neurologiques.

## Comment soigner une intoxication ?

L'intoxication dite chronique ne peut être décelée que par les médecins de famille, des auxiliaires médicaux ou sociaux qui effectuent des visites à domicile et sont parfois équipés de détecteurs spécialisés.

L'intoxication aiguë est spectaculaire car souvent plusieurs membres d'une même famille sont touchés, voire une collectivité toute entière (salle de réunion, de mariage, église, restaurant). Les intoxiqués même légers sont transportés vers l'hôpital et mis sous oxygénation pour accélérer l'élimination du monoxyde de carbone.

A l'hôpital, les intoxiqués les plus graves sont placés en caisson hyperbare pour une séance de 90 minutes. Après l'accident un suivi médical est assuré par l'hôpital et une enquête technique est lancée par la Direction des Affaires sanitaires et sociales en particulier éviter les récurrences.

## CONSEILS PRATIQUES POUR ÉVITER UNE INTOXICATION DANS VOTRE LOGEMENT

- 1. Vérifiez que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors de l'immeuble.** Attention, les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole, ne doivent être utilisés que par intermittence.
- 2. Ne vous chauffez jamais** avec des panneaux radiants (prévus pour des locaux de grand volume très ventilés) ou des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisine, porte ouverte.
- 3. Les appareils neufs** fonctionnant au gaz naturel doivent obligatoirement présenter le marquage CE et pour certains appareils de cuisson de haut de gamme, la marque NF GAZ Sélection.
- 4. N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation de fumées** que de façon intermittente et pour une courte durée (8 minutes maximum). Ils doivent être installés dans une pièce suffisamment grande et aérée. Le volume minimal pour une pièce doit être de 8 m<sup>2</sup> lorsque on utilise un appareil de cuisson et de 15 m<sup>3</sup> avec un petit chauffe-eau. Ils sont interdits dans une salle de bains ou une douche, une chambre à coucher ou une salle de séjour.
- 5. Faites effectuer un entretien spécifique régulier** si votre logement est équipé d'une Ventilation Mécanique Contrôlée. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire d'immeuble.
- 6. Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz** (on doit voir la flamme dans chaque orifice). S'ils sont encrassés le mélange air-gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment quand il est au ralenti. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles.

Enfin, de manière générale, **informez-vous auprès des professionnels qualifiés**, et lisez attentivement les notices d'utilisation et d'entretien de vos appareils.